
Cinéma : exploitation (services généraux et administratifs : cadres)

BROCHURE JO 3097

IDCC 625

(Par arrêté portant fusion de champs conventionnels du 28 avril 2017 (JO, 10 mai 2017), la CCN est rattachée à la CCN du Cinéma (exploitation). Ainsi, le champ d'application professionnel et territorial de la CCN est désormais inclus dans celui de la CCN du Cinéma (exploitation), dite CCN de rattachement, et les dispositions en vigueur de la CCN sont rattachées à la convention de rattachement.)

